



# MÉTROPOLE

## DEPUCELAGE MÉTROPOLITAIN

### Le scandale des transferts

Les agents sont des pions que les élus s'échangent au gré de leurs tractations opaques... Dernière preuve en date : une trentaine d'agents vont être transférés du Conseil Départemental 13 vers la Métropole, le 1er juillet prochain. A un mois de l'échéance, les agents concernés ne savent toujours pas sur quel conseil de territoire ils vont travailler (tout au plus savent-ils qu'ils seront répartis sur 4 directions différentes...), avec quels acquis et dans quelles conditions... Cela laisse présager le pire pour les compétence facultatives, sport et culture (bibliothèque médiathèque, théâtre, conservatoire, piscines, complexes sportifs, etc...) dont le transfert partiel, ascendant et descendant, se fera au 1er janvier 2018.

**Battons-nous!**

Soucieuse de participer activement à **l'harmonisation par le haut des acquis des agents**, la CGT travaille depuis des mois pour accompagner la direction de la Métropole dans cette tâche difficile... Notre pauvre président et son équipe n'ont en effet aucune expérience en la matière : « peuchères » **c'est leur première fois!** En revanche, la CGT a déjà travaillé sur les métropoles de Nice, de Lille et de Lyon, une expérience de plus de 10 ans qui sera fort utile à tout le monde. Notons que Jean Claude Gaudin a commencé à l'entendre reprenant lui-même l'expression que notre syndicat lui a soufflé voilà des mois : **harmonisation vers le haut!!!** Reste à bien lui faire comprendre où se situe le haut... Pour la CGT la position est claire : les agents de la Métropole doivent pouvoir profiter du meilleur de ce qui a été mis en place dans l'ensemble des Conseils de Territoire qu'il s'agisse de **salaires**, de **congés**, d'**avancement**, de **protection sociale**...

### AVEC MACRON , DÉCAPITATION PAR ORDONNANCE

- 1 • Supprimer 70 000 postes dans la fonction Publique Territoriale en 5 ans.
- 2 • Réduire les dépenses de fonctionnement des collectivités locales de 10 milliards d'euros.
- 3 • Transférer les compétences de 25 départements dans les métropoles.
- 4 • Mettre fin à la hausse uniforme du point d'indice.
- 5 • Remettre en place le jour de carence.





# MÉTROPOLE

## EN DIRECT DES CONSEILS DE TERRITOIRE

*Y a-t-il un pilote dans l'avion Métropole ? Il semble pertinent de se poser la question, tant, d'un Conseil de Territoire à l'autre, les infos, consignes et avis se suivent et ne se ressemblent pas... Souvent même les directions de CT nous questionnent... Afin d'être mieux armés, soyons donc informés! Petit tour des actus locales...*

### CT 1 (ex CUM)

#### Un regroupement bien inquiétant...

Le site « Rivoire et Carret » en plein cœur de Marseille va être « aménagé »! Pourquoi donc ? On y annonce l'implantation de l'ensemble des services et agents des déchets du « Grand Est »! En clair : déchetteries, centres de transfert et collecte venus de l'Est de la métropole (jusqu'à Aubagne) vont y être transférés! Evidemment c'est au détour d'une délibération que nous l'avons appris. En bref, une benne partirait de Marseille, collecterait à Aubagne reviendrait à Marseille pour décharger... Sans faire les mauvaises langues : c'est tellement plus simple de privatiser quand tout est rassemblé...

### CT 2 (ex Capa)

#### La drôle d'odeur des piscines

Les agents de la piscine de Venelles ont du se battre pour que leur santé soit protégée! En effet, des émanations de chlore ont généré de nombreuses atteintes respiratoires, de peau,... chez les agents travaillant sur site. Que dire des usagers ? Après plusieurs réunions, des analyses (dont le contenu et la méthode sont à revoir...), la situation s'est améliorée. Il est important de rappeler que le service « piscine » du CT d'Aix va gérer TOUTES les piscines qui seront transférées à la Métropole en janvier 2018! Quels sites ? Quels agents ? Personne ne le sait...

### CT 3 (ex Agglopoles)

#### Mais t'es où? Pas là....

Il est vital pour les agents du CT3 de se protéger de ce qui ne va pas manquer de leur tomber dessus! La CGT dispose d'un élu dans les instances paritaires locales : **Franck Baldys 06 22 75 43 85!**

Mais cela ne suffira pas à défendre l'ensemble des agents du territoire! Syndiquez-vous, organisez-vous, faites-nous remonter les infos, les besoins... La CGT c'est vous qui la faites!

### CT 4 (ex Pays d'Aubagne)

#### Mauvais polar!

Nous sommes alertés par les agents des Bibliothèques de notre CT que le conseil de métropole a demandé aux communes de se positionner avant le 30 avril sur le transfert de leurs équipements culturels.

Certaines mairies ont émis le souhait de transférer leurs médiathèques, le personnel et les locaux.

Le positionnement définitif des mairies doit être rendu le 30 juin, ce qui engagera le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2018. A notre connaissance, environ 30 médiathèques sur 92 seraient concernées. Mais qu'en est il des équipements sportifs ? Nous sommes mobilisés pour faire toute la lumière sur ces transferts !

### CT 5 (ex Ouest Provence)

#### Le coup d'engambi

La régie d'action sociale a de nouveaux représentants syndicaux au sein de conseil d'exploitation : tous marseillais! La CGT a découvert la nomination d'un de ses élus : dans une délibération... Le camarade, certes très engagé, n'a jamais été consulté, il vit et travaille à Marseille...

La CGT pourtant largement majoritaire localement n'y est que faiblement représentée! Quel avenir pour les acquis des agents?

### CT 6 (ex Capm)

#### Basculement de services

Le dernier Comité Technique a acté le basculement des compétences orphelines du territoire. La compétence santé et ses personnels basculeront donc à la Ville de Martigues, ainsi que les Etablissements Publics Numériques et leurs personnels qui eux basculeront respectivement aux villes de Martigues, Port de Bouc et Saint Mitre.

La CGT et l'intersyndicale ont interpellé la Métropole sur sa responsabilité morale d'accompagnement des agents. La CGT mettra tout en œuvre avec les syndicats des villes concernées afin d'obtenir pour ces agents les meilleures garanties possibles.